

BREVET D'INVENTION

P.V. n° 51.891

N° 1.470.615

Classification internationale :

A 63 h

Attelage de modèles réduits de véhicules de chemins de fer.

Entreprise dite : VEB PIKO SONNEBERG résidant en République Démocratique Allemande.

Demandé le 3 mars 1966, à 15^h 46^m, à Paris.

Délivré par arrêté du 16 janvier 1967.

(Bulletin officiel de la Propriété industrielle, n° 8 du 24 février 1967.)

La présente invention concerne la réalisation avantageuse du support de pièces d'attelage mobiles qui permet en même temps leur remplacement rapide.

Dans le domaine des modèles réduits de véhicules de chemins de fer, où des véhicules sur rails sont réduits à des échelles déterminées par rapport à la construction de matériel roulant, des difficultés se présentent suivant l'échelle utilisée dans la conformation des organes importants, par exemple en ce qui concerne l'attelage qui, pour les nombreuses fonctions qu'il a à remplir, ne doit pas dépasser un rapport de dimensions déterminé par rapport au véhicule.

Le support des parties mobiles des modèles réduits d'attelages de chemins de fer doit être constitué d'autant plus précis que les dimensions de ces attelages sont plus petites, ce qui exerce un effet défavorable sur le procédé de fabrication.

Il est connu d'effectuer le support de parties mobiles sur des modèles réduits d'attelages de chemins de fer au moyen d'axes, de broches, de tiges et de pièces analogues, ou bien on insère des fusées qui se trouvent sur des pièces pouvant être écartées dans des trous de support existants.

Ces dispositifs présentent l'inconvénient de rendre relativement coûteux tant la fabrication des pièces que leur montage.

En outre, dans les supports décrits, des pertes dues au frottement et des manques de précision du support se manifestent suivant les dimensions données à l'axe de support et au jeu choisi pour les paliers. Enfin, lors de l'utilisation de pièces pouvant être écartées, il existe le danger de désenclenchement des branches axiales en cas de sollicitation latérale. D'autre part, un inconvénient résulte du fait que le remplacement des parties mobiles n'est possible, le plus souvent, qu'à l'aide de dispositifs appropriés.

Le but de l'invention est de supprimer ces inconvénients en créant un support avantageux de pièces d'attelage mobiles, qui peuvent être remplacées rapidement et sans moyens auxiliaires, des conditions

favorables du point de vue technique de la fabrication étant créées par la possibilité de combinaisons de pièces estampées simples avec des parties d'attelage importantes, façonnées dans le métal ou dans une matière plastique.

Conformément à l'invention, ce résultat est obtenu par le fait que l'entretoise transversale de la partie mobile, constituée par une pièce profilée non divisée, est utilisée à la place des éléments de support autrement employés à cet effet comme axe de pivotement de cette partie qui est monté dans un trou transversal de la partie d'attelage portante qui présente une ouverture à fente de conformation correspondante s'étendant vers l'extérieur.

Une forme de réalisation de l'objet de l'invention est représentée, à titre d'exemple non limitatif, au dessin annexé.

La figure 1 est une vue latérale de la partie pivotante montée sur la partie d'attelage portante, dans la position de repos et dans la position de pivotement la plus extérieure;

La figure 2 est une représentation en perspective de la partie portante avec la partie d'accouplement pivotante se trouvant dans la position de repos;

La figure 3 montre différentes possibilités conformes à l'invention pour réaliser le trou transversal à fente et la section de l'entretoise transversale de la partie d'accouplement pivotante;

La traverse 2 d'une partie d'attelage 1 mobile formant un étrier et constituant une seule pièce dont la section, comme le montre la figure 3, peut avoir une forme différente, est montée comme axe de pivotement dans un trou transversal 3 de la pièce d'attelage portante 5. Pour l'introduction de la traverse 2, on a prévu le trou transversal 3 à fente d'ouverture 4 dont l'embouchure et la direction sont choisies de façon qu'après l'insertion du côté plat de l'entretoise 2 et le pivotement subséquent de la partie mobile 1 dans sa position de travail, on obtienne un verrouillage après lequel la traverse 2 ne vient plus se placer en face de l'embouchure de la fente d'ouverture 4, lors du mouvement de pivotement de la partie mobile 1

limité par des saillies 6. La traverse 2 dont la forme de section transversale et les dimensions, suivant le mode de fabrication de la partie mobile 1, peuvent être différentes, détermine les dimensions et, éventuellement, la forme du trou transversal 3, ainsi que les dimensions de l'endroit le plus étroit de l'ouverture 4 en forme de fente. Dans les formes de réalisation dans lesquelles la pièce portante 5 de l'attelage doit être fabriquée en une matière rigide, la fente d'ouverture doit, à son endroit le plus étroit, être plus grande que l'endroit le plus épais du côté plat de l'entretoise 2, tandis que dans les cas où la pièce portante 5 est en une matière élastique, les relations peuvent, de préférence, être inversées, parce que ceci produit en outre une liaison d'enclenchement avantageuse en plus du verrouillage mentionné.

Les avantages du dispositif décrit selon l'invention résident, en plus de la suppression de l'axe de support et de son montage, y compris les éléments de sûreté usuels dans le montage extrêmement simple des parties mobiles. Les formes de section du trou transversal déterminent, en relation avec chaque section de traverse utilisée, le pivot de la partie mobile de l'attelage. En cas de section circulaire du trou transversal 3 et d'une section correspondante de l'entretoise 2, le pivot de la partie mobile 1 de l'attelage se trouve au centre du cercle, tandis que dans le cas de section triangulaire du trou, le pivot est reporté sur le bord postérieur du côté plat de la traverse.

RÉSUMÉ

Attelage de modèles réduits de véhicules de che-

mins de fer comportant un dispositif pour le support pivotant des pièces d'attelage sur la partie de l'attelage servant de support, remarquable notamment par les caractéristiques suivantes, considérées séparément ou en combinaisons :

1° La traverse d'une pièce d'attelage mobile est disposée dans un trou transversal de la pièce portante de l'attelage qui présente une ouverture en forme de fente s'étendant vers l'extérieur;

2° L'ouverture en forme de fente a des dimensions telles que sa partie la plus étroite soit plus petite que l'endroit le plus épais du côté plat de la traverse;

3° L'endroit le plus épais du côté plat de la traverse présente une cote de même grandeur ou plus grande que l'endroit le plus étroit de la fente d'ouverture;

4° On prévoit, sur la partie de support, au moins une saillie ou une face d'application, qui limite l'écartement de la partie mobile, de manière que le côté plat de la traverse ne se trouve pas en face de la fente d'ouverture débouchant dans le trou transversal;

5° Le trou transversal est réalisé de manière que sa section transversale forme un cercle, un secteur de cercle ou un triangle;

6° La section transversale de la traverse forme un triangle à côtés droits ou recourbés vers l'extérieur ou un rectangle à bords arrondis ou un cercle ou une partie d'un cercle.

Entreprise dite : VEB PIKO SONNEBERG

Par procuration :

Cabinet МАДРУГ

Fig.1.

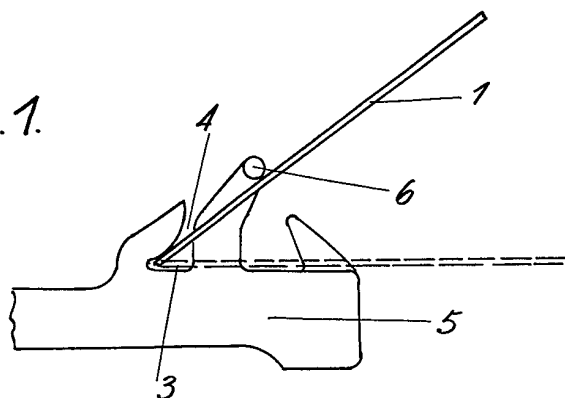


Fig.2

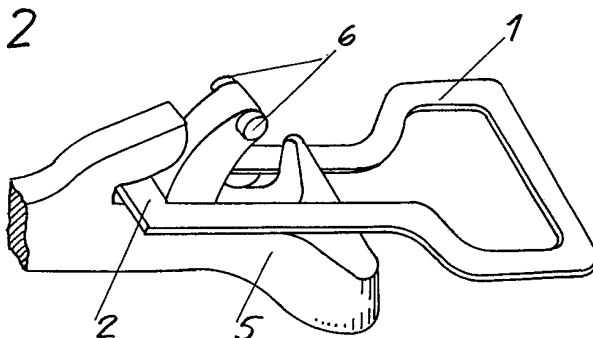


Fig.3.

